

ZPS FR2410016

Lac de Rillé et forêts voisines d'Anjou et de Touraine

## Réunion du comité de pilotage du 21 janvier 2026

à Coteaux-sur-Loire

### Compte-rendu synthétique des échanges



*Ce compte-rendu ne prétend pas à l'exhaustivité. Il vise à reprendre les principales interventions, remarques et discussions des intervenants et des membres du Comité de pilotage, sur la base de prises de notes réalisées durant la réunion. Le support de présentation vient compléter ce compte-rendu.*



## Présent(e)s

NOM Prénom	Structure
BAETA Renaud	Groupe Régional Cigogne Noire et CAUDALIS
BARANGER Benoit	Mairie de Bourgueil et CCTOVAL
BARRAUD Didier	LPO Centre-Val de Loire et mairie de Hommes
BERGER Ludovic	Mairie de Brain-sur-Allonnes
BUFFARD Ghislaine	Mairie de Noyant-Villages
BUZANCE Damien	Fédération de Pêche d'Indre-et-Loire
CAILLE Sarah	CCTOVAL
CARRE Lucette	Mairie d'Ambillou
CHERRIERE Thierry	Mairie de St-Nicolas-de-Bourgueil
COUINEAU Cyrille	Mairie de Brain-sur-Allonnes
CRESPO Thierry	ANPER-TOS
DELALEU Clément	LPO Centre-Val de Loire
DE LA RUE DU CAN Nicolas	Propriétaire forestier
DUPONT Xavier	Mairie de Rillé et CCTOVAL
DURET Justine	PNR Loire Anjou Touraine
FAUST Ségolène	DREAL CVL
FRADIN Clarisse	CCTOVAL
GIRARD Temanuata	Région Centre Val de Loire
HANNEBICQ Elian	CCTOVAL
JEMIN Jean-Jacques	CRPF Bretagne – Pays de la Loire
JOUADE Pierre-Emmanuel	Fédération des Chasseurs de Maine-et-Loire
LACOMBE Laure	Propriétaire forestier
LAISEMENT Alex	Mairie de Coteaux-sur-Loire
LAMY Philippe	LPO Centre – Val de Loire
LAUER Marine	CRPF Centre-Val de Loire – Ile-de-France
LE COZ Audrey	CC Baugeois Vallée
LESPAGNOL Roger	Mairie de Noyant-Villages
LICHERON Vincent	LPO Centre – Val de Loire
LIMANTON Alexandre	CCTOVAL
MANDIN Marjorie	Région Centre Val de Loire
MIGNOTTE Bérangère	Mairie de Langeais
NION Pierre	Mairie de Benais, PNR Loire Anjou Touraine
PELLE Gilles	Mairie de Bourgueil/ Association Sauvegarde Biodiversité du Bourgueillois
PENHOAT Annie	DDT 49
POT Christophe	Région Pays de la Loire
RIBreau Dominique	Fédération de Pêche d'Indre-et-Loire
RIQUET Olivier	PNR Loire Anjou Touraine
ROCHIER Damien	LPO Anjou
ROSE François	Groupe Régional Cigogne Noire
SAGET Christian	Mairie de Continvoir
SANSAULT Eric	CAUDALIS

SANS-CHAGRIN Daniel	Mairie de Coteaux-sur-Loire
SARDIN Maud	CCTOVAL
STARC-BERNARD Laetitia	DDT 37
SYMULAK Pierre	CRPF IdF-CVL
VEAUVY Nicolas	CETEF, propriétaire forestier

### Excusé(e)s

NOM Prénom	Structure
AMBOISE Paul	ONF Pays de la Loire
BERTIN Guy	Syndicat mixte pour le développement agricole de la vallée de l'Authion (SYDEVA)
BONIOU Pascal	Agence de l'Eau Loire Bretagne
BOISSEAU Olivier	Comité Départemental de Course d'Orientation 37
BOUVET-CHOLEAU Tifenn	ONF 49
BUFERNE Sébastien	ONF 37
CHEUVREUX Bruno	Mairie d'Ambillou
DE LAFFON Géraud	Propriétaire forestier
	Agence de l'Eau Loire Bretagne
GELLENONCOURT Fabienne	Mairie de Cinq-Mars-la-Pile
LEBERT Esteban	Syndicat des Affluents Nord Val de Loire (ANVAL)
LIMANTON Karine	Région Pays de la Loire
MASSE Franck	CRPF Centre-Val de Loire – Ile-de-France
PONCET Armelle	Mairie de La Breille-les-Pins
REYT Astrid	Région Centre-Val de Loire
ROCHE Jean-Baptiste	Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents

Ouverture du comité de pilotage par Monsieur Daniel SANS-CHAGRIN, maire de Coteaux-sur-Loire qui accueille la réunion du jour.

Introduction de Benoit BARANGER président du COPIL (Vice-président à la CCTOVAL du pôle aménagement et environnement, maire de Bourgueil), suivi de Madame Temanuata GIRARD, Vice-Présidente de la Région Centre-Val de Loire déléguée à l'Agriculture et l'Alimentation et représentante du Président de Région pour siéger au COPIL.

- **Résultats des suivis ornithologiques en milieu forestier**

Jean-Jacques JEMIN (CRPF Bretagne – Pays de la Loire) s'interroge sur la présence affichée d'un nid de Cigogne noire en 49.

Il s'agit d'un nid suivi par un naturaliste indépendant, pour lequel le CRPF a déjà été tenu au courant. C'est un dossier délicat pour lequel la concertation est difficile.

M. JEMIN remarque la nécessité de mieux anticiper pour intégrer les enjeux aux PSG, faire décaler les travaux, etc.

Une convention partenariale entre le CNPF et la CCTOVAL est justement en cours de signature pour garantir une anticipation et une collaboration sur ces sujets.

Renaud BAETA (ANEPE-Caudalis) conclue que malgré la situation de blocage, il y a une volonté de la CCTOVAL de communiquer et de concilier.

- **Ouverture des contrats forestiers en Centre-Val de Loire**

Marine LAUER (CRPF Ile-de-France – Centre – Val de Loire) rebondit sur la mesure « F12i – Bois sénescents » qui n'a pas été ouverte par la Région du fait de la nécessité de mettre en place des barèmes de financement. Elle indique que des barèmes îlots de sénescence existent ailleurs (ex. Île de France) et peuvent donc être facilement mis en place en Centre – Val de Loire.

Marjorie MANDIN (Région Centre – Val de Loire) indique que le sujet pourra être réabordé dans la future campagne de financements.

Maud SARDIN (CCTOVAL) réitère la possibilité de mobiliser les animatrices du site Natura 2000 pour un groupe de travail visant la mise en place de ces barèmes.

Jean-Jacques JEMIN demande ce qu'il en est côté Pays de la Loire.

La mesure F12i n'est pas ouverte non plus en région Pays de la Loire.

- **Présentation du programme de baguage du Balbuzard pêcheur dans le Programme nation d'actions en faveur des aigles pêcheurs**

Gilles PELLÉ (Mairie de Bourgueil - Association Sauvegarde Biodiversité du Bourgueillois) s'interroge sur la probabilité d'un retour des jeunes Balbuzards pêcheurs sur leur secteur de naissance, ainsi que sur les moyens de pouvoir les suivre et donc connaître l'existence de nouveaux nids. Il questionne également l'existence de programmes de translocation.

Ségolène FAUST (DREAL Centre Val de Loire) explique qu'il n'y a pas de baguage actuellement sur la ZPS « Lac de Rillé et forêts voisines d'Anjou et de Touraine ». L'espèce est philopatrique, les jeunes Balbuzards pêcheurs notamment les mâles, reviennent nicher là où ils ont pris leur envol. Cependant, il y a des exceptions et le programme de baguage peut permettre de suivre ces tendances.

Le programme de translocation dans les Landes est terminé depuis 2021. Des jeunes ont été sélectionnés dans le noyau initial de Sologne et de la forêt d'Orléans, pour être implantés dans les Landes. Une étude montre qu'il n'y a pas eu d'impact sur les populations d'origine.

Gilles PELLÉ interroge la nécessité de baguer tous les jeunes de chaque nichée.

Ségolène FAUST rappel que le baguage est sur la base de volontariat, et que le suivi des Balbuzards pêcheurs n'a pas besoin d'être exhaustif et donc de concerner l'ensemble des jeunes. Pour autant elle souligne l'intérêt de baguer les populations de la ZPS « Lac de Rillé et forêts voisines d'Anjou et de Touraine » car ils n'appartiennent pas au noyau d'origine (Orléans/Sologne). Cette démarche permettrait donc d'étudier les dynamiques de dispersion de l'espèce.

François ROSE (Groupe régional Cigogne noire - Centre) fait part de ses réserves sur le baguage de la population de la ZPS. Notamment par rapport au contexte différent des forêts domaniales comme le cas d'Orléans. Le territoire est ici morcelé, avec un massif forestier en majeure partie en propriété privée. La concertation étant fragile et parfois laborieuse avec les propriétaires, il évoque une probable complexité supérieure en ajoutant des actions de baguage, mettant donc en péril une relation de collaboration des associations et structures avec les propriétaires qui souhaiteraient une discrétion concernant la présence de l'espèce ou de l'accès à leurs parcelles.

Ségolène FAUST rappelle que ce programme nécessite l'aval des propriétaires et que rien n'est fait sans leur coopération. Elle cite pour exemple la Sologne où des thématiques similaires peuvent se retrouver notamment avec la chasse, et qui pourtant illustre une réussite du baguage.

- **Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)**

Cyrille COUINEAU (Brain-sur-Allonnes) questionne la présence de MAEC en 49.

En effet, le programme n'a été ouvert qu'en Indre-et-Loire. Ce choix a été fait en 2023 avec l'idée de commencer par une prise en main des MAEC en 37 puis d'ouvrir en 49 en 2024 ou 2025. Malheureusement, la DRAAF Pays de la Loire nous a annoncé un budget insuffisant en 2024,

l'enveloppe étant entièrement dédiée aux PAEC déjà existants. Toutefois, la volonté est d'ouvrir le PAEC en 49 pour la prochaine programmation PAC.

M. COUINEAU poursuit avec des demandes de précisions concernant le retournelement des prairies et l'impact des dates de fauche sur les espèces à enjeux.

L'implantation de couverts fleuris (mesure CIFF) n'est possible que sur terres arables, les prairies permanentes ne peuvent être retournées. En ce qui concerne le retard de fauche, des dates précises sont définies dans les cahiers des charges des MAEC, selon les espèces identifiées comme présentes ou potentiellement présentes lors du diagnostic de la parcelle. Ces dates sont valables pour les 5 années de l'engagement en MAEC. La LPO précise que le mois de juin est à éviter dans tous les cas. La mesure CIFF est également concernée par une interdiction de faucher en période de reproduction.

M. COUINEAU demande également si des MAEC peuvent être contractualisées si l'agriculteur a déjà d'autres MAEC.

Tout dépend des mesures concernées, certaines sont compatibles entre elles, d'autres non. Il faut se rapprocher des animatrices Natura 2000 pour s'en assurer.

- **Evaluation des MAEC**

Renaud BAETA évoque sa satisfaction qu'un protocole d'évaluation puisse se mettre en place à la suite des remarques formulées lors du dernier COPIL. Il demande s'il est possible de suivre d'autres indicateurs dans le cadre de la ZSC.

Olivier RIQUET (Animateur de la ZSC, PNR Loire Anjou Touraine) répond que c'est tout à fait envisageable. Le PNR met par ailleurs déjà en place des protocoles de suivi Patrinat dans le cadre d'une autre ZPS. Il pourra être cohérent et pertinent pour la ZSC d'avoir un regard habitat, faune et papillons. Mais une sélection des parcelles devra être faite au regard du plan de charge.

Ségolène FAUST rappelle que la DRAAF est très prenante de retours terrain sur le suivi des MAEC. DREAL et DRAAF travaillent actuellement à une meilleure collaboration entre PAEC et PNA/PRA.

- **Milieux aquatiques et humides**

Didier BARRAUD (LPO CVL) évoque la coupe de roseaux réalisée près de l'ancienne route au lac des Mousseaux.

Des travaux ont été menés dans le secteur par différents acteurs. La fauche a été découverte récemment par les animatrices, une concertation est en cours.

- **Communication**

Bérangère MIGNOTTE (Mairie de Langeais) demande s'il est possible de transmettre des fiches récapitulatives aux municipalités pour mieux prendre en compte le cycle biologique des espèces et éviter d'effectuer les travaux sur les périodes les plus sensibles.

Sarah CAILLÉ (CCTOVAL) souligne que cette problématique est bien identifiée et que de nombreux supports existent, notamment des plaquettes informatives sur la cohérence OLD et biodiversité, réalisées par l'Etat. Dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité intercommunal, des fiches actions et plaquettes de sensibilisation sur divers sujets biodiversité, seront données aux communes concernées.

Maud SARDIN complète que les espèces et leurs cycles biologiques représentent une compilation d'informations très importantes et qu'il est difficile d'en faire un document synthétique et accessible. Il faut donc continuer à orienter les porteurs de projet vers les animatrices.

Clôture du comité de Pilotage.